



COMMENT GARDER L'ISO FONCTIONNALITE

FONCTIONNALITES

Nouveautés

Gestion des prospects et des devis

Ecrans de validation ou de refus d'une commande et d'une facture

Traitement d'extourne des écritures associées aux commandes de ventes

Gestion des retours : contrôle d'autorisation du retour et application d'un abattement sur le prix initial

Proposition prix tarif selon les priorités données à la classe de commande

Mise en forme produit d'une édition de facture avec déduction d'acompte

Edition des devis

Modifications

Saisie du code EAN dans les lignes de commandes de ventes et les retours

Traitement de génération des commandes de ventes

Gestion et traitement de modification des commandes

Contrôle à l'insertion dans GTTAV

Condition de facturation de type C

Diverses modifications du traitement des retours et crédits de retour

Création de la liste de commandes à la validation du TLSC

Contrôle de la domiciliation lors de validation au TCDV

Contrôle de saisie des axes de CGR dans les lignes de commandes

Proratisation des conditions de facturation

Modification des adresses à partir des commandes de ventes pour clients comptant

Contrôle des pièces de contentieux associées à la pièce de facture soldée

Contrôle de la présence des textes selon leur entité au TGTCV

Transfert des appels de fonds : alimentation du numéro de pièce à partir du numéro de facture

Affectation / contrôle quantité en fonction de l'unité consommateur

Modification en masse des échéances d'une commande de vente

Déplacement des appels de fonds lors de l'éclatement par dépôt et date

Proposition de l'échéance selon la classe de commande

Proposition type et mode de taxe depuis la classe de commande

CGR des conditions de facturation

Provision dans le calcul des remises de fin de période

Proposition des interlocuteurs du client

Paramétrage de l'aperçu des commandes depuis la classe de commandes

Tolérance du jour exact de péremption pour l'affectation des lots

Antériorité des informations de l'établissement dans l'édition de facture

Gestion affinée des points

Calcul des soldes de commandes de vente à partir de la quantité allouée

Affectation transporteurs et colis au traitement d'expédition

Gestion multi-établissements des consultations des commandes et lignes de commandes

MODULES

Nouveautés

QNIREG - Règles de génération et diffusion des tâches collaboratives

INDSPRD - Indicateurs produits

Modifications

NEGOCE - Gestion du négoce Achats/Ventes

SVIABO - Facturation des abonnements, suivi des expéditions, suivi des interruptions

SVIEPC - Espace client : votre compte, vos avantages, vos factures

SVECON - Connecteur Qualiact® Ventes : réception fichier pour génération commandes et envoi

accusé de réception

STRUCTURES DE DONNEES

Créations de tables

SVWRC - Table de travail calcul des quantités pour les composants

SVHTP - Historique des transactions de paiement

SVDPC - Paramétrage pour transformer les devis en commandes

Modifications de tables

SVWRT - Table de travail pour affectation des crédits de retour

SVMAD - Détails des marchés ventes

SVTMD - Interface des détails des marchés ventes

SVTCA - Interface des défauts par clients et articles

SVCDCR - Définition des codes retours

SVDCA - Défauts par clients et articles

SVNCC - Complément sur les classes de commandes de ventes

Comment garder l'iso fonctionnalité

Les deux programmes C permettant de calculer les conditions commerciales et les remises de fin de période ne sont plus maintenus à partir de la release H1.01. Il convient donc de réaliser certaines modifications si un des programmes C est utilisé :

- Positionner à N la valeur testée 1 de l'occurrence UTLPGC du paramètre AUTSVALG.
- Modifier dans le flux des commandes de ventes (GETCV et GETPV) et dans les enchaînements les traitements de calcul des conditions commerciales : les mnémoniques à utiliser sont CACPC, CACAL, CACAF, CACPF en remplacement de CDCPC, CDCAL, CDCAF et CDCPF; les traitements à utiliser sont SVTCACPC, SVTCACAL, SVTCACAF et SVTCACPF en remplacement de SVTALGPC, SVTALGAL, SVTALGAF et SVTALFPF.
- Utiliser le mnémonique CACFP / traitement SVTRFP en remplacement du mnémonique CDCFP / traitement SVTGFP.

Les traitements de remplacement sont désormais multi SGBD (ce qui n'était pas le cas des programmes C seulement compatible avec ORACLE) et reprennent les mêmes fonctionnalités que leurs homologues. Ils bénéficient même depuis quelques releases d'évolutions notables (applications de conditions de facturation, paliers par unité consommateur, contrôle de seuils...). Ces "nouveaux" programmes ont donc été éprouvés mais nous vous demandons d'avoir une attention particulière sur vos tests au passage de cette release.

Si vous utilisez déjà ces programmes vous n'êtes pas concernés par ces changements et par cette "vigilance".

Fonctionnalités

Nouveautés

Gestion des prospects et des devis

Une gestion à part entière des prospects et des devis a été mise en place pour cette release :

- Les prospects se définissent dans la transaction des opportunités (GOPP) et peuvent être ensuite utilisés librement dans des classes réservées au devis.
- Les devis s'établissent au travers de circuits dédiés et sont donc clairement identifiables (via la classe de commande), possédant ainsi leurs propres circuits d'étapes (saisie, en attente, accepté, édité, refusé...).

Explications

Définition et utilisation des prospects :

L'utilisation des opportunités en tant que prospect dans les devis a été rendu possible grâce à l'ajout de certaines informations dans la transaction GOPP. Elles permettent d'orienter les futures propositions de prix (via la classe de tarif, le rattachement à une famille de client), de choisir le positionnement fiscal (type et mode de taxe, échéance) et logistique / transport (dépôt, transporteur, incoterm...)... Ces informations serviront aussi au moment de la transformation du prospect en client mais elles ne sont pas obligatoires car tout a été fait pour que les informations nécessaires à l'établissement d'un devis (échéance, position fiscale, prix) soient directement proposables en fonction de la classe de devis choisies (voir le détail des nouveautés Ici ou Ici).

Classe de devis :

Désormais une classe est soit une classe de devis soit une classe de commande. Seules les classes de devis permettent de saisir des prospects ; la liste de valeurs est d'ailleurs différente selon les deux cas mais elles peuvent être personnalisées via les paramètres LV1 et LV2 associés au mnémonique de saisie. Sur une classe de devis il est donc possible de saisir indifféremment un client ou un prospect. Si c'est un prospect, le code associé et repris dans tous les codes tiers du devis et il est possible de sélectionner un code adresse parmi ceux existants ou une proposition automatique de l'unique adresse est effectuée. Les autres propositions sont effectuées selon la classe et les informations déjà présentes dans la fiche prospect. Une fois l'entête de devis établie, la saisie des lignes ne diffère pas d'une saisie de lignes de commandes classique.

Il est important de noter que chaque prospect existe en tant que famille clients et qu'il est donc de ce fait possible de le lier à une famille supérieure ou de l'utiliser directement dans le rattachement à un tarif, un marché ou une condition commerciale.

Transformation devis vers commande, prospect vers client :

Un devis devient commande et un prospect devient client au moment de l'acceptation du devis. Les modalités et les règles de transformation s'appliquent selon une transaction de paramétrage dont le code est stocké au niveau de la classe de devis. On y retrouve notamment à quelle étape se positionne le devis une fois accepté, la classe de génération de la nouvelle commande, toutes les particularités de reprise de données entre le devis et la future commande... pour plus de détail se reporter à la documentation.

La transformation peut donc être automatique comme on l'a vu plus haut mais elle peut également se faire en masse via une liste de devis : il faut dans ce cas utiliser le traitement TTDC et soumettre toutes les modalités de transformation.

Une particularité permise lors d'une acceptation indirecte (on passe par une phase de soumission avant de valider ses choix de transformation) : la numérotation des tiers, adresses et clients peut être automatique via le rôle et le paramétrage de génération des clients (occurrence GENE du paramètre AUTSVCLI) mais également manuelle : il est alors possible de renseigner directement le nouveau code tiers, la nouvelle adresse et le code client souhaité (il faut toutefois que les rôles choisis soit eux aussi en numérotation manuelle). Vous trouverez tous les détails des actions effectuées au moment de l'acceptation ici.

Transactions concernées

GOPP - Opportunités : prospects (*Transaction SGIOPP*)

GCDV - Commandes de ventes (*Transaction SVICDV*)

GNCV - Classes de commandes de ventes (*Transaction SVINCV*)

GPDC - Paramétrage de la transformation des devis en cdes (*Transaction SVIPDC*)

TTDC - Traitement de transformation des devis en cdes (*Transaction SVTTDC*)

Mise en place

Le même travail que pour la création d'un flux de commande : étapes de la classe, autorisations liées à la classe et toutes les caractéristiques liées que l'on retrouve dans les différentes options reprises dans le traitement TETCV).

Ecrans de validation ou de refus d'une commande et d'une facture

En complément de la gestion de signature de commande, 2 écrans sont à dispositions des utilisateurs pour valider ou refuser une commande ou une facture.

Ces 2 nouveaux écrans n'intègrent pas la gestion des droits de signature ni celle liée à leurs délégations mais il est par contre possible de les restreindre à certains utilisateurs ou profils via la sécurité.

Explications

Avant d'utiliser ces 2 écrans il faut définir 2 étapes dans le flux pour chacun d'eux : une étape de validation et une étape de refus. Dans le cas des commandes, l'étape de refus peut s'appuyer sur l'objet traitant l'annulation ("svtacv.sqt") auquel cas la commande ne pourra plus jamais être acceptée au contraire d'une étape de refus "classique".

Par exemple pour l'écran de validation des factures, en partant du postulat que l'étape de facturation est à 600, je positionne la validation à 605 et le refus à 603. Dans l'écran, je ne verrais que les factures dont l'étape est supérieure à 600 mais inférieure au égale à 603 (cette sélection est implicite, elle dépendra seulement de la définition de votre flux)

Une autre sélection des commandes ou des factures à traiter est possible au travers de formes sélections. Les enregistrements sont ramenés en grille et chacun d'eux dispose d'une coche qui en l'activant indique à la prochaine action effectuée (validation ou refus) que cet enregistrement sera traité. Une validation passe toutes les commande ou factures sélectionnées à l'étape choisie; idem pour le refus avec en plus l'obligation de préciser un motif de refus. Chaque refus est mis en historique des étapes

Une liste des commandes ou factures traitées peut être constituée après chaque action.

Transactions concernées

GFVF - Valid. des factures (*Transaction SVIFVF*)

GVRC - Validation/refus des cdes (*Transaction SVCVRC*)

Mise en place

Définir l'étape de validation (PR1) et l'étape de refus (PR2) pour chacun des écrans. Gérer la sécurité pour limiter l'accès aux utilisateurs / profils concernés.

Traitement d'extourne des écritures associées aux commandes de ventes

Le but est de pouvoir extourner (annuler) l'écriture associée à une commande de ventes potentiellement facturée mais non comptabilisée définitivement, c'est à dire que le transfert en comptabilité (TCPT) ne doit pas avoir été exécuté.

Explications

Pour annuler l'écriture associée à une commande de ventes, la commande doit avoir un numéro de pièce généré par le traitement de transfert en comptabilité des factures à établir (TFAE). La commande peut être facturée ou non, mais la facture ne doit pas être transférée en comptabilité (TCPT).

Dans la soumission, il faut saisir le type de transfert (GTVCV) à utiliser : les données liées à l'annulation permettent de paramétrer l'extourne de l'écriture. Si le paramétrage indique que la date de l'écriture d'annulation est la date logique, alors c'est la date logique de la soumission qui est reprise sur la date de l'écriture générée.

A la fin du traitement, le N° de pièce et la date de transfert en comptabilité sont mis à blanc sur les commandes traitées.

Transactions concernées

TEXT - Trt d'extourne des écr. associées aux cdes de vtes (Transaction SVTEXT)

Gestion des retours : contrôle d'autorisation du retour et application d'un abattement sur le prix initial

Il est possible :

- d'interdire le retour d'articles au-delà d'un certain temps après l'expédition de la commande initiale. Ce contrôle peut s'appliquer pour une famille d'articles ou une catégorie d'articles en particulier.
- d'appliquer un abattement sur le prix initial de l'article. Cet abattement peut s'appliquer pour une famille d'articles ou une catégorie d'articles en particulier. Il peut être dégressif dans le temps.

Explications

Définition des autorisations de retours et abattements dans la gestion des codes retours :

Une nouvelle fenêtre détail "Délai et abattement" a été ajoutée dans la gestion.

Les autorisations de retours et le pourcentage de décote à appliquer peuvent être définis par nature de produits : les produits anciens, les produits spéciaux et les produits déclassés. Pour chacune, il faut préciser les articles concernés soit en indiquant une famille d'articles (et un chemin) ou en indiquant une ou plusieurs catégories d'articles vendus dans le champ "Liste de catégories" (si plusieurs catégories, il faut les séparer par une virgule). Si le contrôle et/ou la décote doit s'appliquer pour un seul article, il est possible de saisir directement un article vendu dans la famille d'articles. Si aucune famille d'articles et aucune catégorie ne sont précisées, alors tous les articles sont concernés par le contrôle et/ou la décote.

Les délais sont exprimés en nombre de mois et servent à calculer une date minimale et une date maximale en partant de la date d'expédition de la commande initiale. La date du retour est ensuite comparée à cette fourchette de dates pour contrôler si le retour est autorisé ou interdit, et éventuellement pour appliquer une décote (si elle est renseignée) sur le prix initial.

Les produits anciens sont scindés en deux lignes pour permettre d'appliquer une décote différente selon le délai de retour. La seconde ligne est accessible uniquement si le pourcentage de décote de la première ligne est renseigné.

Les délais ne sont pas gérés pour les produits déclassés, la décote est alors appliquée quelle que soit la date du retour.

Le pourcentage de décote est cumulable si l'article est concerné par plusieurs natures de produits (un article peut à la fois être un article ancien et un article spécial). Le pourcentage de décote appliqué peut être inséré en tant que remise (GLVR) si la catégorie de conditions commerciales est renseignée. Ceci permet de visualiser la décote appliquée. Le mode de remise de la catégorie doit être CAC ou CAP.

Il est possible d'appliquer un frais de port supplémentaire sur la commande de retour. Le numéro de la condition de facturation doit être renseigné, elle doit être de type "P" ou "PT". Ensuite, l'application du port est effectuée en fonction de la case à cocher "Suivant la zone de desserte du client" :

- si elle n'est pas cochée, le frais de port est appliqué ;
- si elle est cochée, c'est le mode de transport du client qui détermine l'application des frais de port : si la valeur testée 1 du paramètre MDT pour l'occurrence égale au mode de transport du client vaut "N", le frais de port n'est pas appliqué, sinon il est appliqué.

Saisie des retours :

Lors de la génération du retour, le programme recherche pour l'article traité à quelle(s) nature(s) de produits il appartient, pour savoir quel(s) contrôle(s) d'autorisation et/ou quelle(s) décote(s) il faut appliquer.

Recherche si l'article est un produit ancien : si l'article est référencé directement dans la famille d'articles, ou si l'article appartient à la famille d'articles pour le chemin spécifié, ou si l'article a sa catégorie présente dans la liste des catégories, alors un contrôle est effectué pour vérifier si le retour peut être effectué. Si la date du retour dépasse le délai maximal, alors le retour est interdit, sinon il est autorisé avec une éventuelle décote si le pourcentage de décote est renseigné.

Recherche si l'article est un produit spécial : même principe que les produits anciens.

Recherche si l'article est un produit déclassé : même principe que les produits anciens.

Exemple 1 : Contrôle du retour avec application d'une décote :

Interdire le retour sur les articles dont la catégorie est "ANCIEN" au-delà de 24 mois après l'expédition de la commande. Application d'une décote de 20 % si l'article est retourné entre 3 mois et 12 mois après son expédition. Application d'une décote de 50 % si l'article est retourné entre 12 mois et 24 mois après son expédition. Paramétrage du code retour (GCDRV) :

Dans la ligne "Produits anciens 1", saisie :

- du délai minimal : 3 (mois) ;
- du délai maximal : 12 (mois) ;
- du pourcentage de décote : 20 (%) ;
- de la catégorie d'articles : ANCIEN.

Dans la ligne "Produits anciens 2", saisie :

- du délai minimal : 12 (mois) ;
- du délai maximal : 24 (mois) ;

- du pourcentage de décote : 50 (%).

Expédition d'une commande le 05/05/2015 avec l'article A (catégorie d'articles = ANCIEN), son prix est de 100 EUR.

Le client ne pourra plus retourner son article à partir du 06/05/2017 (le délai maximal est de 24 mois). A partir de cette date, le retour sera interdit.

S'il le retourne avant un délai de 3 mois (entre le 05/05/2015 et le 05/08/2015), aucune décote n'est appliquée, le prix de retour est égal au prix initial soit 100 EUR.

S'il le retourne entre un délai de 3 et 12 mois (entre le 06/08/2015 et le 05/05/2016), une décote de 20 % est appliquée, le prix de retour est alors de 80 EUR.

S'il le retourne entre un délai de 12 et 24 mois (entre le 06/05/2016 et le 05/05/2017), une décote de 50 % est appliquée, le prix de retour est alors de 50 EUR.

Exemple 2 : Contrôle du retour sans appliquer de décote :

Interdire le retour sur les articles dont la catégorie est "SPECIAL" au-delà de 12 mois après l'expédition de la commande. Aucune décote n'est appliquée. Paramétrage du code retour (GCDRV) :

Dans la ligne "Produits spéciaux", saisie :

- du délai maximal : 12 (mois) ;
- de la catégorie d'articles : SPECIAL.

Expédition d'une commande le 05/05/2015 avec l'article B (catégorie d'articles = SPECIAL), son prix est de 100 EUR.

Le client ne pourra plus retourner son article à partir du 06/05/2016 (le délai maximal est de 12 mois). A partir de cette date, le retour sera interdit. Avant cette date, le retour est autorisé et aucune décote n'est appliquée, le prix de retour est égal au prix initial soit 100 EUR.

Exemple 3 : Application d'une décote sans contrôler le retour :

Appliquer une décote de 10 % sur les articles dont la catégorie est "DECLASSE" quelle que soit la date du retour. Pas de blocage du retour. Paramétrage du code retour (GCDRV) :

Dans la ligne "Produits déclassés", saisie :

- du pourcentage de décote : 10 (%) ;
- de la catégorie d'articles : DECLASSE.

Expédition d'une commande le 05/05/2015 avec l'article C (catégorie d'articles = DECLASSE), son prix est de 100 EUR.

Le client peut retourner son article à n'importe quelle date, une décote de 10% est alors appliquée, le prix de retour est égal à 90 EUR.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GCDRV - Codes retours des ventes (Transaction SVICDR)

GRETV - Retours (Transaction SVIRET)

Proposition prix tarif selon les priorités données à la classe de commande

Le but est de ne pas avoir systématiquement recours au tarif de ventes pour renseigner le prix « standard » d'un produit. Cela simplifie l'existant pour les utilisateurs du progiciel qui ne veulent pas utiliser la structure des tarifs ou qui veulent l'utiliser comme première alternative à des prix dédiés clients (en marge des conditions commerciales).

Explications

Les prix tarifs proposés dans les lignes de commandes proviennent à ce jour exclusivement des prix définis dans la structure de tarifs (GTAR/GPXA/GCTF).

Une nouvelle information facultative de la classe (GNCV) permet de prioriser la provenance du prix proposé dans les lignes de commandes. Si cette information n'est pas renseignée, le tarif remonte de la structure GTAR/GPXA/GCTF.

Chaque occurrence utilisable se compose de 4 lettres : chacune d'elle représentant une provenance possible du prix et une priorité suivant sa position :

Les provenances du prix possible :

- Tarif (GTAR/GPXA/GCTF) : occurrences commençant par Txxx ;
- Prix standard de l'article vendu (GATV ajout de deux nouvelles zones de prix ainsi que dans les articles vendus de transfert GTAV) : occurrences commençant par Axxx ;
- Prix du défaut par articles et clients (GDCA ajout de deux nouvelles zones de prix ainsi que dans les défauts par articles et clients de transfert GTDCA) : occurrences commençant par Dxxx ;
- Prix du détail de marché (GMADV ajout de deux nouvelles zones de prix ainsi que dans les lignes de marchés de transfert GTMDV) : occurrences commençant par Mxxx.

Le reste de la composante de chaque occurrence signifie que si le prix n'est pas présent dans la priorité 1 de recherche on utilise la priorité 2 puis la priorité 3 et enfin la 4.

Exemple pour l'occurrence "MDTA" : recherche du prix prioritairement au niveau du marché, si pas de prix trouvé, recherche au niveau des défauts par articles et clients. Si le prix n'est toujours pas trouvé : recherche au niveau des tarifs et en dernier recours recherche au niveau de l'article vendu si pas de prix tarif.

Transactions concernées

GNCV - Classes de commandes de ventes (Transaction SVINCV)

GPXA - Tarifs : prix des articles (Transaction SVIPXA)

GATV - Articles vendus (Transaction SVIATV)

GTAV - Articles de transfert vendus (Transaction SVITAV)

GDCA - Défauts par articles et clients (Transaction SVIDCA)

GTDCA - Défauts par articles et clients de transfert (Transaction SVITCA)

GMADV - Détail des marchés (Transaction SVIMAD)

GTMDV - Lignes de marchés de transfert (Transaction SVITMD)

Mise en forme produit d'une édition de facture avec déduction d'acompte

Création de la mise en forme Q00000003 comprenant les étapes d'édition des appels de fonds ainsi que les étapes d'édition des acomptes.

Transactions concernées

EFAV - Edition des factures (Transaction SVEFAV)

Edition des devis

Création de l'édition des devis EDEV, semblable à l'édition de confirmation ECDV, mais éditant les données du prospect si le client n'existe pas encore.

Transactions concernées

EDEV - Edition des devis (Transaction SVEDEV)

Modifications

Saisie du code EAN dans les lignes de commandes de ventes et les retours

Dans les lignes de commandes de ventes et les retours, il est possible de saisir le code EAN de l'article. Le code article Qualiatic® associé est alors recherché et il vient remplacer le code EAN saisi.

Explications

Rappel :

Lignes de commandes :

Pas de saisie possible du code EAN. Saisie du code article Qualiatic® ou utilisation éventuelle des défauts articles pour remplacer le code de l'article saisi par le code article Qualiatic®.

Gestion des retours :

La sélection des lignes de commandes peut se faire en saisissant le code article Qualiatic® ou le code EAN de la fiche article (GART). Pour activer la recherche via le code EAN, le paramètre PR3 associé au mnémonique doit avoir pour valeur CODEEAN.

Evolution :

Il est possible de référencer dans la gestion des identifiants associés à l'article (GIAR), les codes articles Qualiatic® et leur code EAN associé. Ainsi selon la valeur testée 1 de l'occurrence INDART du paramètre AUTART, ces associations sont prises en compte ou non. Si la valeur testée 1 vaut :

- O : les identifiants sont gérés, recherche dans la gestion des identifiants associés à l'article (GIAR) du code article Qualiatic® associé au code EAN saisi ;
- N : les identifiants ne sont pas gérés, recherche dans la fiche article (GART) du code article Qualiatic® associé au code EAN saisi.

La valeur testée 1 a été initialisée à "N" pour que Qualiatic fonctionne comme avant le passage de la release.

Lignes de commandes :

Si l'utilisateur saisit le code EAN dans le champ article, le code article Qualiatic® associé est recherché soit dans la gestion des identifiants associés à l'article (GIAR) ou la fiche article (GART) selon la valeur testée de l'occurrence INDART du paramètre AUTART. Le code article Qualiatic® trouvé vient alors remplacer le code EAN saisi. Si aucune correspondance n'est trouvée (car l'utilisateur a saisi un code article Qualiatic® ou une référence article autre qu'un code EAN), alors le code saisi dans le champ article n'est pas modifié. La recherche d'un code article Qualiatic® éventuellement associé à la référence saisie est effectuée dans la gestion des défauts articles (GDCA).

Pour activer ce fonctionnement, il faut associer la valeur CODEEAN au paramètre PR2 du mnémonique.

Gestion des retours :

Si l'utilisateur saisit le code EAN dans le champ article, le code article Qualiatic® associé est recherché soit dans la gestion des identifiants associés à l'article (GIAR) ou la fiche article (GART) selon la valeur testée de l'occurrence INDART du paramètre AUTART. Le code article Qualiatic® trouvé vient alors remplacer le code EAN saisi.

Pour activer ce fonctionnement, il faut associer la valeur CODEEAN au paramètre PR3 du mnémonique.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GLCV - Lignes des commandes de ventes (*Transaction SVILCV*)

Traitement de génération des commandes de ventes

Deux nouvelles options ont été ajoutées au traitement de génération des commandes de ventes :

- recopier la taxe de la ligne origine même si l'option "Défaut article" est cochée ;
- figer les détails de remises : le calcul des conditions commerciales éventuellement effectué plus tard ne viendra pas écraser les détails de remises générés par le TGCDV.

Explications

Recopier la taxe :

Une nouvelle option "Code TVA" a été ajoutée. Elle est accessible seulement si l'option "Défaut article" est activée (en effet, si l'option "Défaut article" n'est pas demandée, la taxe est automatiquement recopiée, la nouvelle option "Code TVA" est alors cochée et inaccessible).

Si l'option "Code TVA" n'est pas cochée, la taxe de la ligne origine n'est pas recopiée, c'est le fonctionnement identique à avant le passage de la release.

Si l'option "Code TVA" est cochée :

- la TVA de la ligne origine est recopiée si aucune des deux options "Défaut client" ou "Actualisation des informations sur les taxes" n'est demandée.
- si l'option "Défaut client" ou l'option "Actualisation des informations sur les taxes" est demandée, alors le type et le mode de taxe de la nouvelle commande évoluent, et par conséquent le code TVA de la nouvelle ligne aussi. Il faut donc rechercher un code TVA pour :
 - le code, la part et le régime de la TVA de la ligne origine ;
 - le type et le mode du client de la nouvelle commande.

Figurer les détails de remises :

Cette information est accessible uniquement si les détails de remises sont recopiés.

Si la case est cochée, le rôle de la nouvelle ligne est renseigné, il indique que les détails de remises générés par le traitement sont conservés, un éventuel calcul des conditions commerciales sera sans effet sur cette ligne de commande.

Si la case n'est pas cochée, le rôle de la nouvelle ligne n'est pas renseigné : les détails de remises générés ne seront pas conservés si un calcul des conditions commerciales est effectué.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TGCDV - Génération des commandes de ventes (Transaction SVTGCD)

Gestion et traitement de modification des commandes

Les données suivantes sont modifiables à partir de la gestion de modification des commandes (GMCDV) ou du traitement de modification des commandes (TMCDV) :

- la date de commande ;
- l'adresse de confirmation ;
- l'adresse de facturation ;
- l'adresse de paiement.

Explications

Les occurrences suivantes ont été ajoutées au paramètre AUTSVMCD :

- DCD (date de commande) ;
- TAC (adresse de confirmation) ;
- TAF (adresse de facturation) ;
- TAP (adresse de paiement).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GMCDV - Modification des commandes (Transaction SVIMCD)

TMCDV - Traitement de modification des commandes (Transaction SVTMCD)

Contrôle à l'insertion dans GTTAV

Ajouter d'un contrôle lors de l'insertion dans GTTAV.

Explications

Ajout du contrôle lors de l'insertion dans GTTAV que la combinaison code tarif (tarsttta) + numéro interne (tarsttta) + établissement (etssttta) existe bien dans GTTRV respectivement pour numsttr + nuisttr + etssttr.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GTTAV - Tarifs de transfert : prix des articles (Transaction SVITTA)

Condition de facturation de type C

Création du type C de condition de facturation permettant de gérer des charges supplémentaires.

Ces charges ne sont pas comptabilisées par le traitement classique de transfert en comptabilité TCPT mais peuvent être traitées par un événement.

Explications

Ajout de l'occurrence C du paramètre TYPSCFG.

Les conditions de facturation de type C doivent avoir un numéro supérieur à la condition de type TF ou TT.

Ces conditions ne sont pas prises en compte pour le calcul du montant TTC de la commande. Le transfert en comptabilité de ces conditions de facturation se fait uniquement à l'aide d'un événement.

Le transfert en comptabilité via les événements a évolué pour l'occasion. Lorsque la valeur du paramètre PR9 associé au traitement de l'évènement est positionnée à "O", les charges de type C sont transférées en comptabilité et ventilées par code de TVA et par CGR.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GCFGV - Conditions de facturation des ventes (Transaction SGICFG)

Mise en place

L'évènement de transfert en comptabilité des charges (conditions de facturation de type C) doit avoir le paramètre PR9 associé au traitement à la valeur O.

Diverses modifications du traitement des retours et crédits de retour

Gestion affinée des kits dans le traitement des retours TRET dans le but de gérer les cas de composition utilisant les crédits de retours (GCRE) en montant et en quantité.

Prise en compte d'une liste de clients pour qui les retours seront valorisés à zéro.

Explications

Précédemment, le traitement des retours ne gérait que des cas de composition dont les crédits de retour des articles composants étaient tous de type montant ou de type quantité. Désormais, le TRET est capable de prendre en compte les deux types de crédit de retour dans la même composition. Toutefois, le TRET est limité à un seul niveau de composition.

Au transfert en comptabilité (TCPT), ajout de la possibilité de définir une période de validité pour la génération des crédits de retour pour une ou plusieurs familles d'articles. Cette validité se définit dans les dates 1 et 2 de l'occurrence FAMRET du paramètre AUTSVT.

Particularité au niveau du paramétrage de ces dates : la date 1 représente la date de début de validité, si l'année de la date 1 est l'année minimum système (par défaut 1900), elle est remplacée par l'année de la facture. Par exemple, si la date 1 est 10/02/1900, et que la facture est en 2015, la borne minimum de la validité sera 10/02/2015. Même principe pour la date 2 avec l'année maximum système (par défaut 2099). Une validité peut aussi être définie pour une période "en dur", par exemple avec 20/08/2014 en date 1 et 17/03/2017 en date 2. Dans ce cas, l'année des dates 1 et 2 ne sera pas remplacée.

Le nom de la liste de tiers contenant les clients dont les prix des retours sont validés à zéro est positionné dans la zone texte de l'occurrence DRTRET du paramètre AUTSVT.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TRET - Traitement des retours ventes (*Transaction SVTRET*)

TCPT - Transfert en comptabilité des factures (*Transaction SVTCPT*)

Création de la liste de commandes à la validation du TLSC

Lors de la validation du TLSC, si la liste de commandes soumise n'existe pas, elle est alors créée en fonction d'un paramétrage.

Explications

Le paramétrage qui pilote la création de la liste de commandes à la validation du TLSC est contenu dans la valeur du paramètre "CRE" associé au traitement. Si cette valeur est "O", la liste est créée.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TLSC - Constitution des listes de commandes de ventes (*Transaction SVTLSC*)

Mise en place

Positionner à "O" la valeur du paramètre "CRE" associé au traitement de constitution des listes de commandes de ventes.

Contrôle de la domiciliation lors de validation au TCDV

Contrôle de la présence de la domiciliation bancaire dans le cas d'un règlement magnétique selon le paramétrage de l'occurrence SAITID du paramètre AUTCPT.

Explications

Lorsque la valeur testée 1 de l'occurrence SAITID du paramètre AUTCPT est positionné à "I", aucun contrôle de la domiciliation pour un mode de règlement magnétique n'est effectué.

Par contre, si cette valeur testée 1 est positionné à "A" et qu'un règlement magnétique est présent pour la commande, le contrôle de la présence de la domiciliation bancaire est effectué. Si la domiciliation de l'échéance est vide, la recherche s'effectue alors dans GATE pour le tiers de facturation ou de paiement de la

commande suivant le tiers principal envoyé dans la pièce en fonction du type de ventilation (GTVCV) lié au PRM du futur traitement de comptabilisation présent dans les étapes.

Le type de collectif pris en compte pour la recherche dans GATE est celui de l'échéance (GCVE).

Si aucune domiciliation n'est trouvée, un message d'erreur bloquant apparaît.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TCDV - Confirmation des commandes de ventes (Transaction SVTCDV)

Contrôle de saisie des axes de CGR dans les lignes de commandes

Dans les lignes de commandes de ventes GCLV, possibilité de paramétrer un contrôle de saisie au niveau des différents segments composant le CGR analytique.

Explications

Ajout d'une liste de valeur dans GNCV pour proposer l'obligation de saisie de différents axes.

Les valeurs possibles sont les suivantes :

- A : le CGR est obligatoire ;
- I : le CGR n'est pas obligatoire ;
- 1 à 9 : obligatoire selon la définition des segments obligatoires dans la chaîne 1 du paramètre OC1SVNCC, pour les occurrences de 1 à 9. Possibilité de définir plusieurs segments obligatoires dans la chaîne 1 en séparant leurs numéros par une ",".

Exemple 1 :

Soit dans GNCV, le contrôle de saisie du CGR positionné à la valeur "1", et la chaîne 1 de l'occurrence "1" du paramètre OC1SVNCC contient la valeur "5". Cela signifie que lors de la saisie d'une ligne de commande de ventes, le segment 5 du CGR analytique est obligatoire.

Exemple 2 :

Soit dans GNCV, le contrôle de saisie du CGR positionné à la valeur "3", et la chaîne 1 de l'occurrence "3" du paramètre OC1SVNCC contient la valeur "2,4". Cela signifie que lors de la saisie d'une ligne de commande de ventes, les segments 2 et 4 du CGR analytique sont obligatoires.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GNCV - Classes de commandes de ventes (Transaction SVINCV)

GLCV - Lignes des commandes de ventes (Transaction SVILCV)

Proratisation des conditions de facturation

Proratisation des conditions de facturation non obligatoires dont le mode de calcul est un "+" dans les différents traitements d'éclatement de commandes (TSCV, TSCM et TSCC) ainsi que dans le traitement de préparation d'expéditions à partir des achats (TPCN). La base de calcul pour la proratisation est le montant hors taxe de la commande avant éclatement (condition de facturation dont le type est égal à "M") qui est comparé au montant hors taxe des commandes après éclatement.

Explications

Le paramétrage de la proratisation des conditions de facturation est à effectuer dans l'occurrence DUPCVF des paramètres :

- AUTSVSCV pour le traitement TSCV
- AUTSVSCC pour le traitement TSCC
- AUTSVSCM pour le traitement TSCM

- AUTSVPCN pour le traitement TPCN

Pour ces occurrences, si la valeur testée 2 vaut :

- O : proratisation de toutes les conditions de facturation ;
- N : seules sont proratisées les conditions de facturation dont le type est contenu dans la chaîne 2. Plusieurs types, séparés par une virgule, peuvent être précisés dans la chaîne 2.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TSCV - Eclatement commandes par dépôt et date (Transaction SVTSCV)

TSCM - Eclatement commandes par marché (Transaction SVTSCM)

TSCC - Traitement éclatement par caractéristique article (Transaction SVTSCC)

TPCN - Préparation d'expéditions à partir des achats (Transaction SVTPCN)

Modification des adresses à partir des commandes de ventes pour clients comptant

Les données relatives à l'adresse sont désormais accessibles dans GCDVCO. De plus, les zones téléphone, GSM, adresse mail et fax ont été ajoutées.

Explications

La modification d'une zone de l'adresse à partir de GCDVCO entraîne la modification de l'adresse correspondante dans GTIA.

Ajout de deux champs permettant la saisie direct d'un frais de port. Un premier champ indique le numéro de condition de facturation et un second le montant de la condition de facturation à créer.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GCDVCO - Commandes de ventes pour clients comptant (Transaction SVICDVCO)

Contrôle des pièces de contentieux associées à la pièce de facture soldée

Le TCPFV permet désormais de contrôler les pièces de contentieux associées à la pièce de facture soldée, et réagit en fonction de ces pièces et du paramétrage, de différentes manières.

Explications

Pour contrôler les pièces de contentieux associées à la pièce de la facture soldée, la valeur testée 1 de l'occurrence xxxCTCLASS du paramètre AUTSVCFP doit être positionnée à la valeur "O". Dans la chaîne 1 de cette même occurrence, est stocké le type de pièce servant à identifier une pièce de contentieux.

Le traitement recherche, dans les associations de pièces (GPIA), s'il existe pour la pièce de la facture, des pièces de contentieux associées. Pour chacune de ces pièces de contentieux, recherche des pièces à contrôler : sélection dans GPIE des pièces qui ont le même numéro que la pièce de contentieux initiale, mais dont le numéro d'échéance est différent.

Pour chacune d'elles :

- si aucune pièce n'est associée à cette pièce de contentieux, blocage du traitement (cas 1) ;
- si une pièce de non-paiement (la valeur testée 1 du type de pièce est différente de "P") est associée à cette pièce de contentieux, la commande passe à l'étape paramétrée dans la valeur 1 de l'occurrence CTCLASS du paramètre AUTSVCFP (cas 2) ;
- si une pièce de paiement (la valeur testée 1 du type de pièce est égale à "P") est associée à cette pièce de contentieux, la commande passe l'étape du traitement (cas 3).

Si plusieurs pièces de configuration différentes (cas 1 à 3) sont à contrôler, c'est le cas le plus critique qui prend le dessus, le cas 1 étant prioritaire sur le 2, lui-même prioritaire sur le 3.

Exemple :

Une pièce de facture est associée à deux pièces de contentieux. La première pièce de contentieux est associée à une pièce de non-paiement (cas 2). La seconde pièce de contentieux n'est associée à aucune pièce (cas 1). Dans ce cas, le traitement est bloqué (cas 1).

Pour que le cas 1 ne soit pas bloquant, la valeur testée 1 de l'occurrence CTCLASS du paramètre AUTSVCFP doit être égale à "S". L'étape de la commande passe alors à l'étape paramétrée dans le numéro d'ordre de cette occurrence.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TCFPV - Contrôle des factures payées (Transaction SVTCFP)

Contrôle de la présence des textes selon leur entité au TGTCV

Possibilité de générer les textes des entêtes et des lignes de commandes au TGTCV en contrôlant la présence du texte soumis selon son entité.

Explications

Lorsque la case "Suiv. entité" est coché pour un texte, le programme contrôle alors la présence de texte selon l'entité de celui-ci :

Le texte est donc généré sur l'entête de commande si :

- Entité "CLIENT" : le client de la commande possède ce texte dans GTXECLI ;
- Entité "CLANCV" la classe de la commande possède ce texte dans GTXECLA.

Le texte est donc généré sur les lignes de commande si :

- Entité "ARTICLE" : l'article de la ligne possède ce texte dans GTXEART ;
- Entité "ARTATV" : l'article de la ligne possède ce texte dans GTXEATV.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TGTCV - Modification de textes sur les commandes (Transaction SVTGTC)

Transfert des appels de fonds : alimentation du numéro de pièce à partir du numéro de facture

Lors du transfert de en comptabilité de l'appel de fond TFAEAF, ajout de la possibilité d'alimenter le numéro de pièce de l'appel de fond avec le numéro de facture.

Explications

Dans GTVCV, mettre numéro de facture pour la construction du numéro de pièce pour le type de transfert correspondant au transfert des appels de fonds.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GTVCV - Paramétrage du transfert en comptabilité ventes (Transaction SVITVC)

TFAEAF - Transfert en comptabilité des appels de fonds (Transaction SVTFAEAF)

Mise en place

Il est indispensable de placer le traitement de facturation (TFAV) avant la comptabilisation de l'appel de fonds (TFAEAF).

Affectation / contrôle quantité en fonction de l'unité consommateur

Possibilité de contrôler et/ou d'affecter les quantités livrées en fonction de l'unité consommateur dans les différents programmes d'affectation des quantités (TATP, TPEX...).

Explications

Si la classe de commande indique que les quantités sont affectées en fonction de l'unité consommateur, le programme travail de la manière suivante :

L'article ART01 a une unité consommateur de 4. La quantité disponible en stock est de 10. La quantité livrée affectée sera donc multiple de 4, et ne dépassant pas le stock disponible soit **8**.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GLCV - Lignes des commandes de ventes (Transaction SVILCV)

GNCV - Classes de commandes de ventes (Transaction SVINCV)

TATP - Stock ATP : allocation, contrôle stock, lot (Transaction SVTATP)

TPEX - Préparation des expéditions (Transaction SVTPEX)

Modification en masse des échéances d'une commande de vente

Ajout au GMCVE de la possibilité de :

- modifier une échéance avec N lignes pour une échéance avec une ligne ;
- modifier une échéance avec une ligne pour une échéance avec N lignes.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GMCVE - Modification des échéances commandes (Transaction SVIMCE)

Déplacement des appels de fonds lors de l'éclatement par dépôt et date

Lors du TSCV, possibilité de déplacer les appels de fonds de la commande d'origine sur la commande ayant le montant le plus élevé (gestion de l'occurrence DUPAAI du paramètre AUTSVSCV).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TSCV - Eclatement commandes par dépôt et date (Transaction SVTSCV)

Mise en place

Positionner à "M" la valeur testée 1 de l'occurrence DUPAAI du paramètre AUTSVSCV.

Proposition de l'échéance selon la classe de commande

A partir de GNCV, la classe de commande pilote désormais l'origine de la proposition des échéances.

Explications

Les paramétrages possibles sont définis par les occurrences du paramètre PECSVNCC.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GNCV - Classes de commandes de ventes (Transaction SVINCV)

Proposition type et mode de taxe depuis la classe de commande

Le but est de différencier la proposition des types et modes de taxe de la commande en fonction de la classe GNCV.

Explications

Ajout de deux nouvelles valeurs possibles pour le paramètre PTMSVNCC :

- CLN : le type de taxe provient du client (ou prospect) et le mode vient de la classe de commande ;
- NCL : le type de taxe provient de la classe et le mode vient du client (ou du prospect).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GNCV - Classes de commandes de ventes (Transaction SVINCV)

CGR des conditions de facturation

Le paramétrage des CGR des conditions de facturation se fait désormais à partir de la classe de commande (GNCV); il remplace la gestion de l'occurrence PROCGR du paramètre AUTSVCFG.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GNCV - Classes de commandes de ventes (Transaction SVINCV)

GCVF - Conditions de facturation des commandes (Transaction SVICVF)

Mise en place

La reprise des données de paramétrage liées à la gestion de l'occurrence PROCGR vers la classe se fait automatiquement au passage de la release.

Provision dans le calcul des remises de fin de période

La gestion des provisions est rendue possible au travers du type de période.
Voir le détail ici.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

CACFP - Calcul des ristournes périodiques (Transaction SVTRFP)

Proposition des interlocuteurs du client

Possibilité de remonter les interlocuteurs logistiques du client en fonction du paramétrage effectué dans la classe de commande GNCV.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GNCV - Classes de commandes de ventes (Transaction SVINCV)

GCDV - Commandes de ventes (Transaction SVICDV)

Mise en place

Cocher la case "Proposition des interlocuteurs du client".

Paramétrage de l'aperçu des commandes depuis la classe de commandes

L'aperçu de commandes qui est utilisable depuis la saisie de commande peut désormais s'appuyer sur le paramétrage lié à la classe. Pour cela la valeur du PR1 pour le mnémonique des commandes doit être positionnée à "NCV". Si une autre valeur du PR1 est renseignée c'est le paramétrage de l'occurrence APERCU qui est pris en compte.

Explications

Paramétrage du mnémonique de l'édition permettant de visualiser directement la commande à l'écran suite à l'utilisation du bouton "Aperçu" de GCDV. Possibilité de paramétrer aussi le retour à l'étape initiale des commandes après exécution de l'aperçu.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GNCV - Classes de commandes de ventes (Transaction SVINCV)

GCDV - Commandes de ventes (Transaction SVICDV)

Tolérance du jour exact de péremption pour l'affectation des lots

Prise en compte d'une nouvelle valeur testée 1 à "OJ" pour les occurrences %PRPDLV permettant une tolérance au jour exact de péremption par rapport à la date pressentie de livraison lors de l'affectation des lots.

Explications

Ajout de la valeur testée 1 à OJ pour les occurrences de paramètre suivantes :

- paramètre AUTSVFLV occurrence PRPDLV ;
- paramètre AUTSVPCV occurrence PRPDLV ;
- paramètre AUTSVPEX occurrence PRPDLV ;
- paramètre AUTSVSOL occurrence PRPDLV ;
- paramètre AUTSVTCD occurrence PRPDLV.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GFLV - Lots par fourchette selon disponibilité en stock (Transaction SVIFLV)

GPCV - Préparation des commandes de ventes (Transaction SVIPCV)

TPEX - Préparation des expéditions (Transaction SVTPEX)

TSOL - Solde des commandes de ventes (Transaction SVTSOL)

TATP - Stock ATP : allocation, contrôle stock, lot (Transaction SVTATP)

TTCD - Intégration des commandes de transfert (ventes) (Transaction SVTTCD)

Antériorité des informations de l'établissement dans l'édition de facture

Dans le but de conserver l'antériorité des modifications des informations de l'établissement, et ainsi de rééditer une facture à l'identique après modification de ces informations, l'édition de facture EFAV peut désormais rechercher les informations relatives au vendeur dans GTIA.

Explications

Prise en compte TS1 du paramètre CDVETS, occurrence " " :

- "O" : Edition des informations de l'établissement recherchées à partir de GETS
- "N" : Pas d'édition des informations de l'établissement
- "A" : Edition des informations de l'établissement recherchées à partir de l'adresse valide à la date de facture (cde si devis/confirmations/pro forma) pour le tiers GATE de nature "E". Les dates contenant la validité dans GTIA sont : da1oetia; da2oetia. Si pas d'adresse valide, on prend l'adresse principale du GATE (tiaoete) quel que soit les dates.

Correspondance des infos entre GETS et GTIA :

- jurgtets = juroetia
- intgtets = intoetia
- inrgtets = inrgtets

- ad1gtets = ad1oetia
- ad2gtets = ad3oetia
- ad3gtets = ad3oetia
- vilgtets = viloetia
- pttgtets = pttoetia
- telgtets = teloetia
- faxgtets = faxoetia
- tlxgtets = tlxoetia
- sirgtets = siroetia
- capgtets = capoetia
- recgtets = recoetia
- devgtets = devoetia
- langtets = lanoetia
- paygtets = payoetia
- apeggtets = apeoetia
- siggtets = sigoetia

Informations de GPAR : paramètre CDVRCS; occurrence " " :

- INTGTPAR = OBJOETIA
- TXTGTPAR = LI1OETIA

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EFAV - Edition des factures (*Transaction SVEFAV*)

ECDV - Edition des confirmations de commandes (*Transaction SVECDV*)

EPRF - Edition des factures pro forma (*Transaction SVEPRF*)

EDEV - Edition des devis (*Transaction SVEDEV*)

Gestion affinée des points

Amélioration de la gestion des points depuis les retours, la duplication et le transfert en comptabilité des commandes de ventes.

Explications

- Depuis les calculs des conditions commerciales, si l'assiette est négative, les points calculés sont aussi négatifs : la comparaison de l'assiette avec les paliers reste en valeur absolue mais le signe de l'assiette est repris dans le calcul des points.
- Depuis la recopie de commande pour générer des avoirs (TGCDV, GRETVxx) : inversion du signe des points du GLVR concerné et mise à jour du nombre de points de la ligne.
- Lors de la comptabilisation d'une commande de retour, les points sont soustraits à hauteur maximal du nombre total de points du client.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GPNTV - Gestion des points clients (*Transaction SVIPNT*)

CACxx (*Transaction SVTCACxx*)

TGCDV - Génération des commandes de ventes (*Transaction SVTGCD*)

GRETV - Retours (*Transaction SVIRET*)

TCPT - Transfert en comptabilité des factures (*Transaction SVTCPT*)

Calcul des soldes de commandes de vente à partir de la quantité allouée

Possibilité de réaliser des soldes de commandes de ventes (TSOL) à partir des quantités allouées selon le paramétrage.

Explications

Ajout de l'occurrence MODCAL au paramètre AUTSVSOL.

La valeur testée 1 indique le mode de calcul de la quantité solde :

- QC (valeur par défaut) : Utilisation de la quantité commandée pour le calcul de la quantité solde ;
- QA : Utilisation de la quantité allouée pour le calcul de la quantité solde.

Création d'un nouveau paramètre utilisateur ZMASOL. Les occurrences possibles sont les valeurs de la zone "ZMASVCDV" de l'entête de commande qui fait référence à la transaction GZMA (Zone managériale).

La valeur testée 1 indique le mode de calcul de la quantité solde :

- QC (valeur par défaut) : Utilisation de la quantité commandée pour le calcul de la quantité solde ;
- QA : Utilisation de la quantité allouée pour le calcul de la quantité solde.

Si la zone managériale est renseignée sur la commande et que la valeur est une occurrence du paramètre ZMASOL, le mode de calcul sera pris en compte par rapport à la valeur testée 1 de ce paramètre.

Si la zone managériale n'est pas renseignée ou si la zone est renseignée mais que la valeur n'est pas une occurrence du paramètre ZMASOL, le mode de calcul sera pris en compte par rapport à la valeur testée 1 du paramètre AUTSVSOL occurrence MODCAL.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TSOL - Solde des commandes de ventes (Transaction SVTSOL)

Affectation transporteurs et colis au traitement d'expédition

Lors de la création de l'en-tête d'expédition via le traitement TEXP, alimentation du transporteur, mode de transport, des natures de colis ainsi que du nombre en fonction des natures rattachées à la tâche de prélèvement ainsi que le transporteur et le mode de transport.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TEXP - Traitement des expéditions (Transaction SVTEXP)

GEXP - Modification des expéditions (Transaction SVIEXP)

Gestion multi-établissements des consultations des commandes et lignes de commandes

Les consultations CCDV et CLCV ont été modifiées dans le but de pouvoir afficher une recherche portant sur plusieurs établissements.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

CCDV - Consultation des commandes de ventes (Transaction SVCCDV)

CLCV - Consultation des lignes de commandes de ventes (Transaction SVCLCV)

Modules

Nouveautés

QNIREG - Règles de génération et diffusion des tâches collaboratives

Alimentation du module permettant de générer et diffuser automatiquement aux collaborateurs des informations relatives à une donnée au travers de tâches collaboratives.

Explications

Dès qu'une donnée jugée sensible est modifiée, vous pouvez générer une tâche à une personne ou un service afin de l'informer. Celui-ci pourra alors depuis cette tâche ouvrir la transaction liée afin d'entreprendre l'action nécessaire.

Création de règles génériques appelées lors des évènements suivants :

- création d'une commande ;
- modification d'une commande ;
- création d'un produit (article vendu) ;
- modification d'un produit (article vendu) ;
- changement du statut d'une commande (à chaque modification de l'étape) ;
- modification d'une garantie ;
- modification d'un prix tarif.

Transactions concernées

GCDV - Commandes de ventes (*Transaction SVICDV*)

GGARV - Gestion des garanties (*Transaction SVIGAR*)

GPXA - Tarifs : prix des articles (*Transaction SVIPXA*)

INDSPRD - Indicateurs produits

Ajout de nouveaux indicateurs dans Qualiact® Ventes.

Explications

Nombre de devis (commercial)

Nombre de devis transformés (commercial)

Taux de transformation devis - commande (commercial)

Nombre de retour par typologie de retour (ADV)

Nombre de retour par typologie de retour (Commercial)

Délai moyen de livraison par classe (en jours)

Taux de retard de livraison par classe

Top 10 articles vendus (commercial)

Top 10 articles vendus (ADV)

Nombre de devis (ADV)

Nombre de devis transformés (ADV)

Taux de transformation devis - commande (ADV)

Montant devis en attente (ADV)

Montant devis signés (ADV)

Modifications

NEGOCE - Gestion du négoce Achats/Ventes

La date au plus tôt affectée sur les sous-commandes générées depuis le traitement de préparation des expéditions à partir des achats (TPCN) est paramétrable.

Explications

La date au plus tôt des sous-commandes générées depuis le traitement de préparation des expéditions à partir des achats (TPCN) est affectée selon la valeur testée 1 de l'occurrence xDEDGEN du paramètre AUTSVPCN. Si elle vaut :

- I : la date au plus tôt est égale à la date au plus tôt de la sous-commande initiale.
- J : la date au plus tôt est égale à la date du jour. La date au plus tard est mise à blanc si la date au plus tôt est différente de la date au plus tôt de la commande initiale.

La valeur testée 1 a été initialisée à "I" pour que Qualiac fonctionne comme avant le passage de la release.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TPCN - Préparation d'expéditions à partir des achats (Transaction SVTPCN)

NEGOCE - Gestion du négoce Achats/Ventes

Contrôle sur la présence obligatoire d'équivalence sur chaque ligne au TGNA.

Explications

Ajout de la gestion du paramètre PR2 associé au traitement.

Si la valeur du PR2 vaut :

- B : édition du message d'erreur et blocage du traitement ;
- S : édition du message d'erreur et changement de l'étape de la commande de ventes ;
- R : pas d'édition du message d'erreur et changement de l'étape de la commande de ventes.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TGNA - Génération cdes achats à partir cdes ventes (Transaction SVTGNA)

SVIABO - Facturation des abonnements, suivi des expéditions, suivi des interruptions

Paramétrage de la prise en compte des commandes générées pour offre de prix lors de la modification de la date de début d'abonnement de GABO.

Explications

Ajout de la prise en compte de la valeur testée 2 de l'occurrence MAJDTD du paramètre AUTSVABO. Si cette valeur testée 2 vaut O, toutes les commandes générées (pour expédition, facturation et offre de prix) pour l'abonnement sont prises en compte au niveau de la modification de la date de début d'abonnement alors que si cette valeur testée 2 vaut N, les commandes générées pour offre de prix ne sont pas prises en compte.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GABO - Gestion abonnements ventes (Transaction SVIABO)

SVIABO - Facturation des abonnements, suivi des expéditions, suivi des interruptions

Ajout de deux options dans le traitement de constitution de liste d'abonnements TLSA.

Explications

Dans la soumission de la constitution des listes d'abonnements, au niveau de la sélection des abonnements, les radios boutons suivants ont été ajoutés :

- "Sans offre de prix" : permet de sélectionner les abonnements n'ayant pas généré de commande de ventes pour offre de prix ;
- "Sans facture" : permet de sélectionner les abonnements n'ayant pas généré de commande de ventes de facturation.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TLSA - Constitution des listes d'abonnements (Transaction SVTLSA)

SVIABO - Facturation des abonnements, suivi des expéditions, suivi des interruptions

Possibilité de paramétrer la numérotation des lignes d'abonnements lors de l'intégration des abonnements de transfert.

Explications

Gestion de l'occurrence NUMABL du paramètre AUTSVTAB, si la valeur testée 1 vaut :

- O : Le numéro de ligne de la table d'interface est conservé à l'intégration. Exception lorsqu'il y a au moins un article composé avec génération des composants sur l'abonnement, il n'est pas possible de garder le numéro de ligne ;
- N : Le numéro de ligne de la table d'interface n'est pas conservé. Incrémentation du numéro de ligne de 10 en 10.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TTAB - Intégration des abonnements de transfert (Transaction SVTTAB)

SVIABO - Facturation des abonnements, suivi des expéditions, suivi des interruptions

Prise en compte de structure à date sur les abonnements.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GABO - Gestion abonnements ventes (Transaction SVIABO)

Mise en place

Le paramétrage est à effectuer dans GTCDT et GTDTE.

SVIEPC - Espace client : votre compte, vos avantages, vos factures

Ajout du choix des factures à payer et création du lien avec le terminal de paiement Paybox.

Explications

Ajout dans l'espace client d'un écran permettant de sélectionner les factures à payer. Après sélection des factures à payer et validation du récapitulatif, l'espace client débranche sur la page de paiement Paybox. Une fois le paiement effectué, le programme met à jour les commandes et pièces des factures payées et historise la transaction dans une table dédiée (svhtp).

Le paramétrage du terminal de paiement Paybox est à effectuer dans les occurrences PBX% du paramètre AUTESPC.

Les actions à effectuer sur les commandes et pièces des factures après paiement sont à paramétrer dans les occurrences ETPFPV et PAIEMENT du paramètre AUTESPC.

L'affichage des factures à payer est à paramétrer dans l'occurrence AFFDELAI du paramètre AUTESPC.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

ESPACLI - Cadre d'en-tête espace client (Transaction SVIEPC)

SVECON - Connecteur Qualiact® Ventes : réception fichier pour génération commandes et envoi accusé de réception

Aujourd'hui, la correspondance du code robot émetteur transmis se fait à partir des adresses de tiers (GTIA) et de la zone code lieu fonction. On retrouve ainsi un tiers et une adresse que l'on met en parallèle avec l'adresse de facturation de la fiche client.

L'objectif est de faire directement la correspondance entre le code robot émetteur transmis et la zone "référence" du client.

Explications

Création de l'occurrence RCHCLI du paramètre AUTTCDXL :

Si la valeur testée 1 vaut :

T : la recherche du client est effectuée avec les tiers et adresses du code robot (comme précédemment).

C : la recherche du client est effectuée avec la référence du client.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TCDSAS - Connecteur réception fichier pour génér. cdes vtes (Transaction SVTCDSA)

Structures de données

Créations de tables

SVWRC - Table de travail calcul des quantités pour les composants

SVHTP - Historique des transactions de paiement

SVDPC - Paramétrage pour transformer les devis en commandes

Modifications de tables

SVWRT - Table de travail pour affectation des crédits de retour

Ajout de la colonne :

nliswrt integer Nouvelle ligne générée

SVMAD - Détails des marchés ventes

Ajout des colonnes :

pshsvmad	float	Prix standard HT
pstsvmad	float	Prix standard TTC
nu1svmad	float	Zone 1 numérique
nu2svmad	float	Zone 2 numérique
nu3svmad	float	Zone 3 numérique
nu4svmad	float	Zone 4 numérique
nu5svmad	float	Zone 5 numérique
c01svmad	varchar(10)	Zone 1 alphanumérique
c02svmad	varchar(10)	Zone 2 alphanumérique
c03svmad	varchar(10)	Zone 3 alphanumérique
c04svmad	varchar(10)	Zone 4 alphanumérique
c05svmad	varchar(10)	Zone 5 alphanumérique
c06svmad	varchar(10)	Zone 6 alphanumérique
c07svmad	varchar(10)	Zone 7 alphanumérique
c08svmad	varchar(10)	Zone 8 alphanumérique
c09svmad	varchar(10)	Zone 9 alphanumérique
c10svmad	varchar(10)	Zone 10 alphanumérique
d01svmad	varchar(8)	Zone 1 date
d02svmad	varchar(8)	Zone 2 date
d03svmad	varchar(8)	Zone 3 date

SVTMD - Interface des détails des marchés ventes

Ajout des colonnes :

pshsvtmd	float	Prix standard HT
pstsvtmd	float	Prix standard TTC
nu1svtmd	float	Zone 1 numérique
nu2svtmd	float	Zone 2 numérique
nu3svtmd	float	Zone 3 numérique

nu4svtmd	float	Zone 4 numérique
nu5svtmd	float	Zone 5 numérique
c01svtmd	varchar(10)	Zone 1 alphanumérique
c02svtmd	varchar(10)	Zone 2 alphanumérique
c03svtmd	varchar(10)	Zone 3 alphanumérique
c04svtmd	varchar(10)	Zone 4 alphanumérique
c05svtmd	varchar(10)	Zone 5 alphanumérique
c06svtmd	varchar(10)	Zone 6 alphanumérique
c07svtmd	varchar(10)	Zone 7 alphanumérique
c08svtmd	varchar(10)	Zone 8 alphanumérique
c09svtmd	varchar(10)	Zone 9 alphanumérique
c10svtmd	varchar(10)	Zone 10 alphanumérique
d01svtmd	varchar(8)	Zone 1 date
d02svtmd	varchar(8)	Zone 2 date
d03svtmd	varchar(8)	Zone 3 date

SVTCA - Interface des défauts par clients et articles

Ajout des colonnes :

pshsvtca	float	Prix standard HT
pstsvtca	float	Prix standard TTC
nu1svtca	float	Zone 1 numérique
nu2svtca	float	Zone 2 numérique
nu3svtca	float	Zone 3 numérique
nu4svtca	float	Zone 4 numérique
nu5svtca	float	Zone 5 numérique
c01svtca	varchar(10)	Zone 1 alphanumérique
c02svtca	varchar(10)	Zone 2 alphanumérique
c03svtca	varchar(10)	Zone 3 alphanumérique
c04svtca	varchar(10)	Zone 4 alphanumérique
c05svtca	varchar(10)	Zone 5 alphanumérique
c06svtca	varchar(10)	Zone 6 alphanumérique
c07svtca	varchar(10)	Zone 7 alphanumérique
c08svtca	varchar(10)	Zone 8 alphanumérique
c09svtca	varchar(10)	Zone 9 alphanumérique
c10svtca	varchar(10)	Zone 10 alphanumérique
d01svtca	varchar(8)	Zone 1 date
d02svtca	varchar(8)	Zone 2 date
d03svtca	varchar(8)	Zone 3 date

SVCDR - Définition des codes retours

Ajout des colonnes :

mi1svcdr	integer	Délai minimal sur les produits anciens 1
ma1svcdr	integer	Délai maximal sur les produits anciens 1
pr1svcdr	float	Pourcentage de décote pour les produits anciens 1
fa1svcdr	varchar(100)	Fam. art. pour les produits anciens 1
rf1svcdr	varchar(2)	Chemin pour les produits anciens
ca1svcdr	varchar(60)	Liste de catégories pour les produits anciens

mi2svcdr	integer	Délai minimal sur les produits anciens 2
ma2svcdr	integer	Délai maximal sur les produits anciens 2
pr2svcdr	float	Pourcentage de décote pour les produits anciens 2
mi3svcdr	integer	Délai minimal sur les produits spéciaux
ma3svcdr	integer	Délai maximal sur les produits spéciaux
pr3svcdr	float	Pourcentage de décote pour les produits spéciaux
fa3svcdr	varchar(14)	Fam. art. pour les produits spéciaux
rf3svcdr	varchar(2)	Chemin pour les produits spéciaux
ca3svcdr	varchar(60)	Liste de catégories pour les produits spéciaux
pr4svcdr	float	Pourcentage de décote pour les produits déclassés
fa4svcdr	varchar(14)	Fam. art. pour les produits déclassés
rf4svcdr	varchar(2)	Chemin pour les produits déclassés
ca4svcdr	varchar(60)	Liste de catégories pour les produits déclassés
ccsvcdr	varchar(2)	Catégorie de cond. ciales pour décote
porsvcd	integer	Frais de port supplémentaire
zclsvcdr	varchar(1)	Obligatoire Application du port selon la zone du client

SVDCA - Défauts par clients et articles

Ajout des colonnes :

pshsvdca	float	Prix standard HT
pstsvdca	float	Prix standard TTC
nu1svdca	float	Zone 1 numérique
nu2svdca	float	Zone 2 numérique
nu3svdca	float	Zone 3 numérique
nu4svdca	float	Zone 4 numérique
nu5svdca	float	Zone 5 numérique
c01svdca	varchar(10)	Zone 1 alphanumérique
c02svdca	varchar(10)	Zone 2 alphanumérique
c03svdca	varchar(10)	Zone 3 alphanumérique
c04svdca	varchar(10)	Zone 4 alphanumérique
c05svdca	varchar(10)	Zone 5 alphanumérique
c06svdca	varchar(10)	Zone 6 alphanumérique
c07svdca	varchar(10)	Zone 7 alphanumérique
c08svdca	varchar(10)	Zone 8 alphanumérique
c09svdca	varchar(10)	Zone 9 alphanumérique
c10svdca	varchar(10)	Zone 10 alphanumérique
d01svdca	varchar(8)	Zone 1 date
d02svdca	varchar(8)	Zone 2 date
d03svdca	varchar(8)	Zone 3 date

Modification des l'index :

Ajout de clisvdca dans les index svdca_coa, svdca_re1, svdca_re2, svdca_re3, svdca_re4 et svdca_re5.

SVNCC - Complément sur les classes de commandes de ventes

Ajout des colonnes :

devsvncc	varchar(1)	Obligatoire	Classe de commandes ou classe de devis
clisvncc	varchar(1)	Obligatoire	Client ou prospect

codsvncc	varchar(4)	Code pour transformer le devis en commande
pecsvncc	varchar(3)	Obligatoire Proposition de l'échéance
echsvncc	varchar(4)	Code de l'échéance
cg1svncc	varchar(4)	Prop. CGR analytique des cond. de fact.
cm1svncc	varchar(1)	Obligatoire CGR analytique modifiable pour les cond. de fact.
co1svncc	varchar(1)	Obligatoire CGR analytique obligatoire pour les cond. de fact.
cg2svncc	varchar(3)	Prop. CGR budgétaire des cond. de fact.
cm2svncc	varchar(1)	Obligatoire CGR budgétaire modifiable pour les cond. de fact.
co2svncc	varchar(1)	Obligatoire CGR budgétaire obligatoire pour les cond. de fact.
tcfsvncc	varchar(60)	Liste des types de conditions de facturation
cfosvncc	varchar(1)	Obligatoire Conditions de facturation obligatoires par client
pinsvncc	varchar(1)	Obligatoire Proposition des interlocuteurs du client
apesvncc	varchar(8)	Mnémo. à exécuter pour aperçu depuis les cdes
reisvncc	varchar(1)	Obligatoire Retour à l'étape initiale sur bouton 'Aperçu'
pptsvncc	varchar(4)	Proposition du prix tarif
c01svncc	varchar(1)	Zone 1 alphanumérique
c02svncc	varchar(1)	Zone 2 alphanumérique
c03svncc	varchar(1)	Zone 3 alphanumérique
c04svncc	varchar(1)	Zone 4 alphanumérique
c05svncc	varchar(1)	Zone 5 alphanumérique
c06svncc	varchar(1)	Zone 6 alphanumérique
c07svncc	varchar(1)	Zone 7 alphanumérique
c08svncc	varchar(1)	Zone 8 alphanumérique
c09svncc	varchar(1)	Zone 9 alphanumérique
c10svncc	varchar(1)	Zone 10 alphanumérique
c11svncc	varchar(10)	Zone 11 alphanumérique
c12svncc	varchar(10)	Zone 12 alphanumérique
c13svncc	varchar(10)	Zone 13 alphanumérique
c14svncc	varchar(10)	Zone 14 alphanumérique
c15svncc	varchar(10)	Zone 15 alphanumérique
nu1svncc	integer	Zone 1 numérique
nu2svncc	integer	Zone 2 numérique
nu3svncc	integer	Zone 3 numérique
nu4svncc	integer	Zone 4 numérique
nu5svncc	integer	Zone 5 numérique